

BREVES

de

LUCENAY

Chers Lucenois,

REFERENCE FERENCE FERENCE FERENCE FERENCE FERENCE FERENCE FE

在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在在

Ces derniers mois ont été propices aux travaux de réfection de voirie : impasse du Poisat, rue des Carriers, rue de Chibrut, rue du Puits de la ville et mise en place du ralentisseur sur la RD 30.

D'autres chantiers mobiles ne vous ont certainement pas échappés. Ceux-ci annoncent l'arrivée de la fibre optique(1) à Lucenay. Toutes les communes du département du Rhône vont être équipées de la fibre optique d'ici 2022. Ce déploiement se réalise sans fonds publics. C'est assez exceptionnel pour être souligné : notre département est un cas unique en France. Ce réseau sera ouvert à tous les fournisseurs d'accès à internet afin que tous les habitants aient le choix de leur opérateur.

Pour notre commune, des armoires techniques ont été posées, permettant à l'ensemble \tilde{k} des opérateurs télécoms de venir proposer leurs services. Puis à l'automne, a débuté la \tilde{k}

phase de tirage de la fibre sur les infrastructures existantes, souterraines ou aériennes. Ensuite, commencera la commercialisation par les différents opérateurs télécoms. On nous l'annonce à partir de l'été 2019.

Même si nous sommes tous impatients d'être connectés, l'heure est aux fêtes de fin d'année. Le froid s'installe peu à peu, les lumières et décorations de Noël embellissent nos maisons. Ces moments sont importants pour les familles, les enfants et tous les liens intergénérationnels qui nous unissent. Mais l'esprit festif de cette période hivernale ne doit pas nous faire oublier l'esprit de solidarité qui doit nous animer, afin que chacun puisse bénéficier d'un peu de convivialité en ces fêtes de Noël, que je vous souhaite familiales, amicales, chaleureuses et lumineuses.

J'aurai grand plaisir à vous retrouver, entourée de mon équipe municipale, pour la cérémonie des vœux **vendredi 11 janvier 2019 à <u>19h</u> à la salle Polysons.**

Joyeux Noël, belle et heureuse fin d'année.



Votre Maire.

在水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水

Valérie DUGELAY

(1)La fibre optique est un support physique de transmission de données IP à très haut débit. Fin et souple comme un cheveu, un brin de fibre optique véhicule de manière guidée un signal lumineux qui a la particularité d'atteindre des vitesses élevées sur de grandes distances, en ne subissant ni affaiblissement ni perturbation électro-magnétique,

Grâce à la fibre optique, la vitesse d'une connexion Internet peut dépasser plusieurs Gigabits par seconde en émission (upload) et en réception (download).

DATES A NE PAS MANQUER

4 janvier

Classe en "1" - AG - Salle des associations - 19h30

11 janvier

Vœux du Maire - Salle Polysons - 19h

12 janvier

• Classe en "4" - AG - Salle des associations à 10 h 30

13 janvier

- Chasse Vente de boudin devant la boulangeriede 8 h à 12 h
- Le Monde Combattant AG Salle des associations 10 h

17 janvier

Les Talents : 1ère séance de chants à 19h salle associations

19 janvier

- Classe en "9" Remise des cocardes Salle Polysons 19h
- Classe en "0" réunion Salle des associations à 11h

25 janvier

Comité des Fêtes – salle des associations à 19h

1 février

Classe en "9" - Retraite aux flambeaux — 19h : Rassemblement Salle Polysons — 20h départ du défilé suivi du bal vers 21h salle Polysons.

2 février

Messe des conscrits à l'église de Lucenay à 18h.

3 février

Classe en "9" - Fête des conscrits : 11h vague des conscrits départ du parking mairie.

17 février

Repas de la Chasse - Salle des pierres blanches à midi

16 mars

- Inauguration du CITY STADE et des jeux à 11h sur place
- Comité des fêtes Saint Patrick Salle Polysons à 19h

17 mars

Classe en "4" - Jambon au foin - Devant la boulangerie de 8 h à 12 h

23 mars

• Sou des écoles - Carnaval - Salle Polysons - 15h

30 mars

- Soirée Magie salle Polysons à 20h
- La Boule Joyeuse Stade bouliste

7 avril

Les Amis du Cousinage - Vide grenier - Stade du foot

27 avril

La Boule Joyeuse - Coupe de la Dilligence - Stade bouliste

28 avril

- Découverte du parcours Géosite : marche accessible à tout public Rdv à la Carrière à 9h + animation surprise
- CLASSE EN "3" Vente de paella Devant la boulangerie-8 h à 12 h

5 mai

Sou des écoles - Vente brioches et plantations - Devant la boulangerie et cœur de ferme - 8 h à 12 h

17 mai

Classe en "8" - Vente de pizzas — devant la Salle Polysons 340, rue du stade

18 mai et 19 mai

Les Talents de Lucenay - Exposition - Salle des pierres blanches (ou Polysons).

26 mai

Elections Européennes

1 juin et 2 juin

Les Amis du Cousinage – Salle Unison ou Rdv des Carriers

7 juin, 8 et 9 juin

Les Planches - Nos Vies Merveilleuses - Représentations théâtrales - Salle Polysons

7 iuin

La Chasse - Concours de pétanque - Stade bouliste – 19h

15 juin

- La Boule Joyeuse de Lucenay Coupe "Gros Minet" et "Mayoche" - Stade bouliste- 9h
- S Pass Forme Gala de danse Ansolia 20h

21 juin

Comité des fêtes - Fête de la musique

22 juin

Classe en "1" – Barbecue – Stade bouliste

28 juin

Spectacle CCAB (élèves de l'école et professionnels)

29 juin

Sou des écoles – Kermesse – Salle Polysons

DU 25 SEPTEMBRE 2018

<u>Présents</u>: DUGELAY Valérie, BOUVET Nicole, BERJOT Valérie, BARJON Hervé, FORNAS Maurice, DIDIER Michel, DAVAINE Alix, BERNARD Anne-Sophie, VERMARE Michelle, VIVION Daniel, COLLEN Christian, FOURRICHON Annick, MAZZOTTI Cédric, HUG Catherine, SOSPEDRA Gilles, CHANDIOUX Georges.

Absent: BESSON Anthony

Absents excusés : LE CALVE Jean-Philippe, CUZOL Raphaële

Pouvoirs : LE CALVE Jean-Philippe a donné pouvoir à VERMARE Michelle.

CUZOL Raphaële a donné pouvoir à DIDIER Michel.

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20 Heures sous la présidence de Madame DUGELAY Valérie, Maire.

Secrétaire de séance : HUG Catherine.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Mr Barjon Hervé, Adjoint aux finances expose au conseil municipal que les crédits, inscrits sur l'opération acquisition de terrains, sont insuffisants pour financer les frais de notaire afférents aux diverses acquisitions de terrains en cours. Il propose de diminuer les crédits de 3000 euros de l'opération : caveaux au cimetière et d'affecter ce montant sur l'opération acquisition de terrains. L'opération caveaux au cimetière est décalée à l'année prochaine puisqu'elle sera lancée après une procédure de reprise de concessions.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, cette décision modificative budgétaire.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A LA S.P.A POUR 2019

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une convention, pour l'année 2019, relative à l'accueil et à la garde des chiens et des chats trouvés errants ou en état de divagation, sur le domaine public du territoire de la Commune, entre la SPA de Lyon et du Sud Est. Cette convention permet à la Commune de répondre à ses obligations, prévues aux articles L211-24 et suivants du Code Rural étant donné que la commune ne dispose pas de fourrière animale. Le montant forfaitaire de l'indemnité pour la réalisation des prestations proposées correspondant à l'accueil des animaux, aux obligations de gestion de la fourrière et à la participation aux frais de capture et de transport. Il est fixé à la somme de 0,45 euro par an et par habitant soit 838,35 euros. Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré, approuve ce document à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer cette convention.

INSTAURATION D'UNE PROCEDURE D'AUTORISATION PREALABLE AU CHANGEMENT D'USAGE DE LOCAUX D'HABITATION A COMPTER DU 01/01/2019

Madame VERMARE Michelle indique au conseil municipal que la commune se situe dans une zone tendue. L'expression zone tenue désigne les communes où un déséquilibre existe entre la demande et l'offre locative. Certaines dispositions sont prises dans ces zones pour favoriser le locataire comme la réduction du préavis.

Madame VERMARE Michelle expose également que les locations de courte durée de chambres ou de logements entiers à des touristes de passage se sont multipliées avec l'avènement des sites de mise en relation et location de ces locaux sur internet et le développement de l'économie collaborative. Afin de permettre aux collectivités locales d'exercer un meilleur contrôle de ce type d'activités et d'en corriger les effets pervers, le législateur a instauré deux dispositifs :

- Dans le cadre de la loi ALUR du 24 mars 2014, une autorisation de changement d'usage des locations de courtes durées dans les zones tendues,

- Dans le cadre de la loi pour une République Numérique du 7 octobre 2016 l'obligation pour tout loueur occasionnel, quelle que soit la nature du logement loué, dans les communes soumises à changement d'usage, de s'enregistrer auprès de sa mairie qui en retour lui attribue un numéro d'enregistrement.

Par conséquent, il est proposé d'autoriser le changement d'usage des locaux d'habitation « permettant à une personne physique de louer pour de courte durée, les locaux destinés à l'habitation à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile », conformément à l'article L.631-7-1A du Code de la Construction et de l'habitation. Cette autorisation entrerait en vigueur le 1er janvier 2019 et s'appliquerait sur tout le territoire communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

DECLARATION PREALABLE ET ATTRIBUTION D'UN NUMERO D'ENREGISTREMENT AUX LOCATIONS DE COURTE DUREE A UNE CLIENTELE DE PASSAGE A COMPTER DU 01/01/2019

Madame VERMARE Michelle indique que suite à la délibération préalable, instaurant une procédure d'autorisation au changement d'usage des locaux d'habitation, la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République Numérique, modifiant l'article L. 324-1-1 du Code du Tourisme, permet aux communes d'imposer à une déclaration préalable soumise à enregistrement auprès de la commune, toute location pour de courtes durées d'un local meublé en faveur d'une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile.

Afin de réguler l'offre touristique sur l'ensemble de son territoire et d'avoir une vision plus réaliste des logements offerts à la location pour une courte durée à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile, il est proposé de soumettre, l'ensemble des meublés de tourisme défini à l'article D342-1 du code du Tourisme, à une déclaration préalable soumise à enregistrement conformément à l'article L.324-1-1 du Code du Tourisme et d'enregistrer ces déclarations au seul moyen du téléservice, Ce service serait mis en place à compter du 1er janvier 2019

pour les déclarations sur l'ensemble du territoire communal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE.

Madame le Maire présente le rapport annuel de l'exercice 2017 sur le prix et la qualité du service assainissement de la commune dont l'élaboration a été confiée au cabinet BAC. Ce rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif, présenté au Conseil Municipal, contient des caractéristiques et des indicateurs relatifs à : Caractérisation technique du service, Tarification de l'assainissement et recettes du service, Indicateurs de performance, Financement des investissements, Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ces rapports.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif pour l'exercice 2017, et précise qu'en application de l'article L. 2224-5 du code général des collectivités territoriales, la présente délibération ainsi que les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif seront mis à disposition du public.

RAPPORT ANNUEL 2017 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES

Madame le Maire présente au conseil municipal le rapport 2017 du président de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées. Ce rapport résume toutes les actions de l'intercommunalité. Il est consultable sur le site de la communauté de communes.

POINT SUR LES TRAVAUX

Madame VERMARE Michelle ayant reçu pouvoir de Monsieur LE CALVE Jean-Philippe, adjoint à la voirie, présente le compte rendu des travaux de voirie.

Une deuxième tranche de travaux de réfection de voirie est actuellement en cours. Elle concerne des sections qui étaient en très mauvais état.

- La rue de carriers sur toute sa longueur est terminée depuis le 21 septembre.
- Le bas du chemin de Chibrut, de l'ancienne Grande Rue,à la Ruelle. La fin des travaux est prévue le 28 septembre.

Par ailleurs un passage piéton va être matérialisé sur la traversée de la rue du Puits de la ville, le long de la RD30 vers le restaurant. Pour répondre aux différentes normes, un abaissement de la bordure du trottoir a été réalisé. Sur le trottoir, côté restaurant, les plots en ciment, qui actuellement rendent difficile l'accès handicapé, seront enlevés.

Des devis ont été demandés afin de traiter différents points dont notamment les deux affaissements de voirie situés rue des Ecoliers et rue du Creux de la Cure.

De nombreuses manifestations ont été organisées par l'association « La Boule Joyeuse ». Nous avons reçu des remerciements pour l'installation de nouvelles toilettes et particulièrement celles des personnes à mobilité réduite dans le local boules et tennis.

Monsieur DIDIER Michel, conseiller municipal délégué aux bâtiments, fait le compte rendu des travaux de bâtiments.

Ecole primaire: L'équipe technique a effectué des petits travaux de maintenance pendant les vacances scolaires (réglage hauteur de tables, peinture de sol extérieur, raccord carrelage, ...). Au niveau du local chaufferie, un devis a été demandé pour mettre en place un plafond anti-feu suite à la demande de l'APAVE.

Ecole maternelle : La maintenance de l'alarme et des fenêtres a été effectuée

Salle des Pierres Blanches: Un devis a été commandé pour la mise en place d'une horloge qui permettrait de ne plus alimenter en électricité certaines prises, dans le but d'une extinction musicale, à une heure programmée afin de limiter les nuisances sonores.

Local technique: Le portail sera remis en ouverture manuelle et le moteur sera mis hors service.

Local petit gibus : La robinetterie a été réparée par les employés du service technique

Mairie : Les travaux à l'étage sont terminés (changement de trois fenêtres puis travaux de peinture et de revêtement mural).

Une réunion bâtiment sera bientôt programmée.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Commission urbanisme : Michelle VERMARE informe l'assemblée que la commission s'est réunie pour rendre un document de travail relatif aux objectifs de production de logements et de logements aidés sur la commune et sur les orientations qualitatives du PLH. Ce document fait partie de la réflexion visant à définir la politique de l'habitat à l'échelle communautaire en vue de l'élaboration du programme local de l'habitat (2019-2025).

Commission scolaire : Valérie BERJOT informe l'assemblée que la rentrée scolaire s'est bien passée et que l'école compte 182 élèves.

Animations : Georges CHANDIOUX rappelle que la fête du Patrimoine s'est bien passée.

Il indique que l'école va travailler avec le C.C.A.B pour des activités de théâtre et qu'une représentation sera organisée à la carrière.

Gérontologie : Anne-Sophie BERNARD indique que des ateliers pour aider au maintien de la mémoire ont été mis en place. Une mise à niveau en matière de permis de conduire est également organisée.

Commission transport de la communauté de communes : Hervé BARJON indique que les parkings des gares de Anse et Lozanne sont saturés. Un sondage relatif au covoiturage sera effectué par des étudiants au niveau des gares de Anse et de Lozanne pour savoir si les voyageurs sont intéressés pour covoiturer.

QUESTIONS DIVERSES

Mutation du gardien brigadier de police municipale

Madame le Maire informe le conseil municipal que le policier municipal sera radié des effectifs de la commune le 1^{er} novembre suite à sa demande de mutation à cette date, dans une commune de la Loire. Il sera absent à compter du 16 octobre afin de solder ses congés annuels. Madame le Maire indique qu'une réflexion va être engagée pour étudier les différentes modalités de son remplacement (organisation du service, mutualisation).

City stade

Madame le Maire indique que la végétalisation du parc est en cours. Les jeux pour enfants et le city stade sont installés mais ne sont pas encore accessibles. Il faut attendre l'homologation avant de les utiliser et la rétrocession de l'ensemble du parc à la commune.

Affichage de déclaration de travaux

Alix Davaine indique que les déclarations de travaux ne sont pas toujours affichées par les pétitionnaires.

Michelle VERMARE, adjointe à l'urbanisme, répond que la majorité des pétitionnaires affiche leurs travaux et qu'un courrier de la mairie indique cette obligation lors de la délivrance de l'autorisation.



Mr Claude Paqueton

Le Maire de Lucenay ainsi que le conseil municipal tiennent à rendre hommage à Mr Claude Paqueton décédé à 83 ans.

Chevalier de l'Ordre National du Mérite, il avait été élu sur Lucenay fin des années 1990. Il a été, durant 3 mandats, au service de la commune en tant qu'adjoint aux finances et à l'urbanisme.



Nos pensées vont à sa famille.

DU 27 NOVEMBRE 2018.

<u>Présents</u>: DUGELAY Valérie, BOUVET Nicole, BERJOT Valérie, BARJON Hervé, FORNAS Maurice, DIDIER Michel, DAVAINE Alix, BERNARD Anne-Sophie, VERMARE Michelle, COLLEN Christian, FOURRICHON Annick, MAZZOTTI Cédric, SOSPEDRA Gilles, LE CALVE Jean Philippe.

Absent: BESSON Anthony

Absents excusés: CHANDIOUX Georges, CUZOL Raphaële, VIVION Daniel, HUG Catherine.

Pouvoirs : CHANDIOUX Georges a donné pouvoir à DIDIER Michel.

CUZOL Raphaële a donné pouvoir à BOUVET Nicole. HUG Catherine a donné pouvoir à BERJOT Valérie.

VIVION Daniel a donné pouvoir à LE CALVE Jean-Philippe

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20 Heures sous la présidence de Madame DUGELAY Valérie, Maire.

Secrétaire de séance : BERJOT Valérie.

ADHESION AU SERVICE CONSEIL EN DROIT DES COLLECTIVITES POUR 2019

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au service conseil en droit des collectivités du Centre de Gestion du Rhône pour l'année 2019, la participation demandée est de 1611 EUROS calculée au nombre d'habitants soit 0,87 euros par habitant. Ce service apporte une expertise juridique dont la commune a besoin dans tous les domaines de l'activité territoriale et est très souvent consulté. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame le Maire à signer l'avenant 2019 relatif à la Convention d'Assistance Juridique n° A.J. 99 —

APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DE RIVIERE DE LA BASSE AZERGUES

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération du comité syndical de la Basse Vallée d' Azergues en date du 22 octobre 2018, par laquelle le Comité Syndical a approuvé les nouveaux statuts du syndicat, qui devient le syndicat de Rivière de la Basse Azergues (SRBA). En application de l'article L 5211-20 du CGCT, le Conseil Municipal doit, dans un délai de 90 jours à compter de la notification, faire connaître par délibération, sa décision.Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver les nouveaux statuts du SRBA, suivant la délibération du comité en date du 22 octobre 2018. Le syndicat conserve le bloc de compétence suivant :

- La valorisation paysagère et touristique des cours d'eaux et milieux aquatiques en dehors des traversées urbaines
- Les études et travaux permettant de valoriser et préserver le patrimoine lié à l'eau
- La dératisation, et de façon générale, la lutte contre les espèces animales indésirables proliférant en bords d' Azergues et dans ses biefs
- Le curage des fossés cadastrés.

PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le règlement intercommunal de publicité, des enseignes et pré enseignes sur les communes d' Ambérieux d' Azergues, Anse, Chazay d' Azergues, Lucenay et Morancé, instauré par arrêté préfectoral du 20 octobre 2006, deviendra caduc le 13 juillet 2020 et qu'en l'absence de nouveau règlement, la règlementation nationale s'imposera. La Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement a supprimé la possibilité pour les communes d'élaborer des règlements intercommunaux, cette compétence étant transférée à l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de plan local d'urbanisme (article L 581-14 du code de l'Environnement) cependant la commune ayant conservé sa compétence en matière d'urbanisme, elle peut donc élaborer son propre règlement de publicité.

Madame le Maire rappelle qu'une commission a été créée pour travailler sur ce dossier. La Commune a bénéficié à titre gratuit d'un juriste spécialisé des services de la DDT. Madame le Maire propose de lancer la procédure dont la durée est de 15 à 18 mois. Une délibération de prescription de son élaboration est le point de départ de cette procédure. Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la prescription de l'élaboration de ce règlement local de publicité.

POINT SUR LES TRAVAUX

Monsieur LE CALVE Jean-Philippe, adjoint à la voirie, présente le compte rendu des travaux de voirie. Les priorités à droite sur la route départementale RD 30 seront installées sauf au croisement avec la rue de l' Ancienne Cure dans le sens de la circulation Sud – Nord.

Les limites de l'agglomération ont été redéfinies suite au lancement d'un nouveau règlement de publicité.

L'éclairage du stade de football a été réparé. (horloge)

Monsieur DIDIER Michel, conseiller municipal délégué aux bâtiments, fait le compte rendu des travaux de bâtiments.

Local technique: Suite à un problème électrique, l'électricien est intervenu pour une recherche de panne, la panne se situait au niveau de l'alimentation des bureaux. Les connections ont été réparées.

Salle tonic : Un luminaire pavé LED a été réparé et un autre remplacé.

Ecole maternelle : Une ouverture par Bip se fera depuis la salle d'évolution pour ouvrir le portail électrique.

Ecole primaire : Le plafond anti feu a été posé selon les normes recommandées par l'APAVE.

Mairie: Un devis a été demandé pour des travaux d'accessibilité: pose de tôle aluminium pour recouvrement de cabillotis, modification des gardecorps, rallonge main courante sur entrée mairie, mise en place de bande d'éveil à la vigilance.

Salle des associations du vestiaire football : La chaudière est en panne. La société de maintenance Engie est intervenue pour un diagnostic.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Commission déchets:

Nicole Bouvet rappelle que la marché signé par le syndicat mixte Beaujolais Azergues en 2013 arrive à échéance le 31 octobre 2019.

Ecomobilier : la mise en place des bennes sur les déchetteries de Anse et de St Laurent aura lieu d'ici à la fin de l'année 2018.

Baraques à huile : Suez a proposé de mettre en place des baraques à huile sur les déchetteries. Les baraques à huile sont très visibles et un bon outil de communication pour la protection l'environnement et des installations de traitement (nappes phréatiques, station d'épuration...). Cette installation devrait permettre de capter encore plus d'huile végétales sur les déchetteries grâce à la fourniture de seaux aux particuliers qui les raméneraient une fois plein en déchetteries : l'action serait moins salissante pour les administrés ce qui devrait les amener à trier plus facilement leurs huiles alimentaires.

Mise en place d'une collecte des papiers auprès des écoles et des mairies de la communauté de communes. La commission a validé la mise en place de cette collecte à compter du 1^{er} janvier 2019. (pour une année test)

Commission scolaire:

Nicole Bouvet indique que lors du dernier conseil d'école, il a été rapporté que les parents et élèves sont très satisfaits du nouveau cuisinier. L'école compte 181 élèves et 6 arrivées en cours d'année, 7 classes.

Commission carrière:

Michelle Vermare indique que la commission travaille sur le parcours autour du géosite.

Commission animation:

Anne-Sophie Bernard rappelle que l'atelier éphémère se termine. Des décorations de Noël ont été préparées dans des locaux de la commune. .

Communauté de communes :

Valérie Berjot indique que dans le cadre du plan mercredi, il faut établir un PEDT intercommunal. Les PEDT des communes sont caducs.

QUESTIONS DIVERSES

Poste de policier municipal

Madame le Maire rappelle le départ du policier municipal suite à sa mutation au 1^{er} novembre 2018. Madame le Maire expose qu'à ce jour, un poste de policier municipal à temps complet n'est pas justifié compte tenu de l'activité.

Madame le Maire propose d'adapter un poste d'adjoint technique existant en y intégrant des missions d'agent de surveillance de la voie publique. Le Maire demandera au procureur de la république son assermentation et l'agent suivra les formations nécessaires auprès du centre national de formation du personnel territorial. Ses missions consistent essentiellement à la surveillance de la voie publique, au respect du règlement sanitaire et du code de l'environnement (publicité, lutte contre les bruits du voisinage), à la mise en place des cérémonies officielles.

Cet agent verrait son temps de travail passé de 22 heures à 27 heures par semaine, il continuerait d'effectuer la sécurité des traversées sur la RD 30, et

à effectuer les états des lieux des salles communales. Des tournées de surveillance quotidienne de la voie publique seront ajoutées à ces missions.

Cet agent n'effectuera plus les travaux d'aide à la restauration scolaire. Un poste sera créé spécifiquement pour cette fonction.

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur toutes ces propositions. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve toutes ces propositions.

Appel à projet école numérique

Dans le cadre de la politique du développement du numérique pour l'éducation du ministère de l'éducation nationale, il est proposé aux communes de moins de 2000 habitants de financer les équipements en classe numérique. Le matériel est subventionné à hauteur de 50 % de la dépense TTC plafonné à 14000 euros.

Madame le Maire rapporte au conseil municipal qu'un dossier a été déposé, élaboré conjointement par l'équipe pédagogique et la commune.

Salle Polysons

Suite à notre demande de subvention, le Département a alloué à la commune une subvention de 160 000 euros pour la réalisation de la rénovation de la salle polysons. Les travaux devront être terminés avant fin 2020 pour percevoir l'intégralité de la subvention.

Le total des subventions obtenu pour ce projet s'élève à 340 000 euros.

Suite à la réunion de travail des conseillers municipaux du 12 novembre, d'autres possibilités de financement ont été évoquées :

La vente de l'ancienne caserne des pompiers.
 Le projet retenu consiste en l'aménagement dans le volume existant de 4 logements dont un serait éventuellement aménagé en cabinet de podologie. Madame le Maire propose de délibérer afin de poursuivre ce projet de cession en l'autorisant à réaliser un document d'arpentage et une division en volumes, en conservant la salle tonic et une partie de parcelle pour l'arrêt et l'abri bus, à déclasser du domaine public les parties cédées et signer un compromis avec

l'aménageur pour un montant de 120 000 euros. Le compromis comprendra une clause suspensive : l'accord de la commune à la demande d'autorisation d'urbanisme déposée par l'aménageur. Ce prix comprend la reprise intégrale de la façade du bâtiment. (en conservant la salle tonic). A la demande de Madame le Maire un conseiller municipal n'a pas voté compte tenu de ses liens familiaux avec le projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, approuve toutes ces propositions.

La vente de l'ancienne station d'épuration. La commune a une proposition d'achat du propriétaire qui jouxte la parcelle communale. Ш souhaite réaliser des habitations. Madame le Maire demande au conseil municipal de poursuivre le projet en l'autorisant à faire procéder à une division de parcelle cédée et signer un compromis pour un montant de 100 000 euros. Ce prix comprend la réfection totale de l'impasse du mât confort y compris le revêtement. Ce

compromis contiendra une clause suspensive : l'accord de la commune à la demande de permis d'aménager. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve toutes ces propositions.

Avis de bâtiments de France

Alix Davaine demande si les terrains à vendre à proximité de la carrière sont soumis à l'avis des bâtiments de France lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Madame le Maire répond que la commune n'est pas soumis à cet avis sur l'ensemble de son périmètre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 29 janvier 2019 à 20 heures.



POINT INFOS:

• Mise en garde vigilance cambriolages LUCENAY

La commune de LUCENAY est régulièrement touchée par des cambriolages. La Gendarmerie vous demande de composer le 17, si vous remarquez :

- des véhicules faisant des repérages, (relever le maximum d'éléments d'identification : immatriculation, marque, type...)
- des personnes au comportement suspect, (allées et venues répétées, démarchages divers, individus testant la présence en sonnant, individus pouvant faire le guet...).

La sécurité au quotidien est l'affaire de tous !

• Jeunes de 16 ans :

Pensez au recensement, cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront vos démarches administratives et votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies

• Cartes d'identité/Passeports

Nous rappelons aux administrés que, pour plus de sécurité, le renouvellement des cartes d'identité ne se fait plus dans les mairies de domicile, mais dans les mairies équipées de dispositif de recueil (DR). En conséquence pour les habitants de Lucenay, il conviendra de prendre RDV auprès de la mairie de Anse, la plus proche, ou tout autre mairie de l'agglomération dont vous pouvez trouver la liste ww.rhone.gouv.fr, sur le site de la préfecture du Rhône (36 mairies à votre disposition). Une demande en ligne préremplie peut également vous faire gagner du temps.

COMPTES RENDUS

Des conseils municipaux sont consultables en intégralité sur le site de la commune http://www.lucenay.fr/ et à l'affichage du parc de la mairie.

Adresse e-mail de la commune : mairie@lucenay.fr N'hésitez pas à consulter le compte rendu du conseil communautaire de la communauté de communes sur le site www.cc-beaujolais.com

ETAT CIVIL

Naissances:

DAMBLANC Jules, Philippe, Michel né le 01/07/2018 BARBOSA-LEAL Nino né le 05/11/2018

Mariages:

Le 21/04/18 Laurence GINEYS Raphaël GUEMARD
Le 30/06/2018 Barbara FONDARD et Anthony BESSON
Le 30/06/2018 Claire SALUCE et Laurent COLLIET
Le 06/07/2018 Anne Laure CUCHE et Stéphane HENO
Le 13/07/2018 Laurence CHARLES et Alexis PARROT
Le 01/09/2018 Agnès ROCHE et Thierry GREBOT
Le 15/09/2018 Céline BORNIER et Julien FRANÇOIS
Le 22/09/2018 Aurélie CARRUEL et Guillaume
SOIRFECK

Décès :

Henriette GORJUX née PETROVITCH le 04/07/2018 Denise PROST née BOSSE-PLATIERE le 30/09/2018 PAQUETON Claude le 26/11/2018

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE:

Lundi, mardi vendredi de 13h30 à 17h30. Mercredi de 8h30 à 12h15. Jeudi de 13h30 à 18h45.

Tél: 04-74-09-96-50 Fax: 04-74-09-96-55

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE 04 74 09 96 53

Mercredi 14h00 à 15h30 Samedi : 10h30 à 11h30

Pendant les vacances scolaires ouverture uniquement le samedi





HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Tél: 04.74.68.71.53

- ✓ Le lundi de 13h30 à 17h30 <u>uniquement</u> <u>service de retrait de colis et de lettres</u> <u>recommandées.</u>
- ✓ Le mardi de 13h30 à 17h30
- ✓ Le mercredi de 8h30 à 12h15
- ✓ Le jeudi de 13h30 à 18h45
- ✓ Le vendredi de 13h30 à 17h30
- ✓ Le samedi de 9h30 à 11h30



La mairie et l'agence postale <u>seront fermées</u> les lundi 24 et 31 décembre

Pour les nouveaux arrivants, <u>une carte de déchetterie</u> est à votre disposition en mairie pour accéder aux déchetteries de CHAZAY et de ANSE. (Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. En cas de perte, la nouvelle carte est payante : établir un chèque de 20 € à l'ordre du Syndicat Mixte). Les horaires des déchetteries sont sur le site de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées CCBPD).

<u>POUR INFO</u>: le numéro de la boulangerie de LUCENAY AUX PAINS D'ANTAN a changé 09.87.09.16.32





RAPPEL « brûlage à l'air libre interdit » : il convient de rappeler que les déchets dits verts (éléments notamment issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, débroussaillement) constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. Produits par des ménages, ces déchets constituent des déchets ménagers. Leur brûlage à l'air libre est un mode d'élimination qui est interdit comme le stipule également l'art. 84 du règlement sanitaire départemental (RSD). Certaines dérogations peuvent être accordées au niveau préfectoral pour les déchets verts agricoles.



Veillez à rentrer vos containers après le passage de la collecte

Le calendrier des collectes est consultable sur le site.



NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence : 112 Police/Gendarmerie : 17

Pompiers: 18 SAMUS: 15

Brigade gendarmerie de Anse :04-74-67-02-17. Carte crédit perdue ou volée :0892 705 705.

Opposition chéquier :0 892 683 208. Infos escroqueries :0811 020 217. Urgence électricité : 09 726 850 69

Urgence gaz : 0 810 47 33 33 Urgence eau : 09 77 40 11 30

A compter du 1er Janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du REU, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année.



SE LOGER A LUCENAY: LIVRAISON DE LOGEMENTS 2019/2020





LOGEMENTS LOCATIFS conventionnés	ACCESSION A LA PROPRIETE conventionnés	RESIDENCE SERVICES SENIORS conventionnés
CLOS DES ECOLIERS Livraison prévue juillet 2019 4 appartements T2 8 appartements T3 4 appartements T4 CLOS TEILLERES LIVRAISON MARS 2020 3 appartements T3 3 appartements T2 RENSEIGNEMENTS en mairie, sur RDV dès le mois de février 2019 avec l'Adjointe M ^{me} Anne Sophie Bernard	2 appartements T2 4 appartements T3 4 appartements T4 RENSEIGNEMENTS auprès de APRICOT IMMOBILIER M. PEUBEZ tel 04.74.22.83.21 www.apricot-immobilier.com	Résidence non médicalisée réservée aux personnes autonomes. RENSEIGNEMENTS en mairie, sur RDV dès le mois de février 2019 avec l'Adjointe M ^{me} Michelle VERMARE

Le service urbanisme/M.VERMARE

GEOPARK UNESCO

Le 23 septembre le Géopark Beaujolais fêtait sa reconnaissance mondiale par l'UNESCO au parc Vermorel de Villefranche sur Saône.

A cette occasion Lucenay a ouvert sa carrière au public tous les week-ends de septembre. Cette opération appréciée sera sans doute réitérée au printemps.



PETITS CLICHES

Le city stade prend forme, les jeux, les arbres sont installés, il sera inauguré et ouvert à tous les Lucenois à partir du 16 mars 2019.





LES ACTIONS DE VOS ELUS

La commune a invité les Associations

Pour un petit-déjeuner avant l'ouverture du forum des associations pour les remercier encore une fois de leur participation à la vie du village.

Fleurissement

LUCENAY a reçu le prix de l'aménagement paysager au concours du fleurissement 2018 « Embellir le Beaujolais des Pierres Dorées »

Le jury a apprécié notamment

- Le village propre et accueillant avec un beau fleurissement de la place de l'église
- La magnifique réalisation de l'écusson du village
- Le bon choix de variétés de vivaces sur le bord des routes
- La complémentarité entre les employés municipaux et les élus.



CONSEIL COMMUNAL D'ENFANTS (CCE)

Lundi 17 septembre, le nouveau CCE élu s'est rendu en mairie. Les enfants débordants d'idées ont échangé et travaillé sur les actions retenues pour l'année. Ils participent également à de nombreuses manifestations aux côtés des élus Lucenois : nettoyons la nature, nouveaux arrivants, 11 novembre, colis des aînés. Enfin ils participeront à une grande journée des élus CCE à la communauté de communes puis partiront à Paris visiter l'Assemblée Nationale.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 23 novembre, 27 familles ont été invitées à l'apéritif qui leur était destiné. Ils ont été reçus « hors les murs », cette année, au Domaine des Chopines chez Stéphane DUCHAMP. Ils ont pu déguster le buffet offert par cœur de Ferme, échanger avec les élus. Nous leur souhaitons la bienvenue.



Directrice de la publication : Anne Sophie BERNARD, Adjointe à la communication.

ATELIER EPHEMERE de décorations de Noël mioctobre à début décembre



Pour la 1ere fois un atelier éphémère a été mis en place pour la décoration de notre village en fin d'année. Cet atelier qui s'est déroulé sur plusieurs semaines consistait à créer des décorations en utilisant essentiellement des matériaux de récupération. Nous étions plus d'une dizaine à participer aux créations mais d'autres personnes ou entreprises ont également donné du matériel. Ces créations sont venues compléter les décorations de la commune sur le rond-point et dans le parc de la mairie. Un grand merci aux bénévoles et aux entreprises Espaces Vert Desplanches, Garage Fourrichon et Calad'motoculture.

Les enfants ont maintenant une boite aux lettres pour écrire au Père Noël. Nous l'avons contacté et il nous a indiqué qu'il répondrait aux courriers avec nom et adresse.



ÇA C'EST PASSÉ A LUCENAY

Rentrée des écoles 2018/2019

36 nouveaux inscrits pour l'école Robert Doisneau

2 nouvelles maîtresses en classe de CE1 et de CM1.

Bienvenue à Mesdames PELOSSE et BARDONNET.



Le vide grenier organisé le 23/09

par la Classe en 9 a fait le plein

COURSE DES 9 CLOCHERS

Circuit de 25 kms

A Lucenay, nous sommes heureux d'avoir accueilli le dimanche 14 octobre 2018 le passage de cette course dans la carrière et en musique.

A l'année prochaine!





Bravo au SOU DES ECOLES

Pour son animation à l'occasion d'HALLOWEEN



Vogue de Lucenay

Il y a maintenant une soixantaine d'années, la famille Montessuis commençait à animer la « Vogue annuelle » de Lucenay. A cette époque, hormis les conscrits, c'était à peu près la seule fête pour les petits et les grands. La vogue

annuelle correspond à la « fête votive » qui a traditionnellement lieu le jour de la fête du Saint patron d'un village. Pour Lucenay c'est Saint Etienne, fêté le 26 décembre or, cette date n'étant pas optimale pour une fête en plein air, le premier dimanche d'août a donc été choisi, car à cette époque tous les Lucenois restaient au village pendant les vacances scolaires d'été.

Pendant plusieurs années, la famille Montessuis, incarnée par la suite par le fils Nonoeil et son épouse, a fait vivre le cœur du village chaque année début août, pour le plaisir des petits et des grands. Le centre du village étant trop exigu pour les gros engins, le mois d'août n'étant plus optimale



pour rassembler les Lucenois, c'est désormais le stade qui accueille nos forains en octobre.

Comme chaque année à cette période, la traditionnelle vogue a donc investi le parking du foot de Lucenay. Petits et grands, nous étions nombreux à apprécier les attractions, manèges, tir à la carabine, autostamponneuses, pêche à la ligne, de M. Hubert Montessuis, dit Bebert, fils de Nonoeil, et les friandises de son épouse, barbe à papa, chiques, gaufres...

Vivement l'année prochaine!



Cérémonie du 11 NOVEMBRE

Le 8 septembre dernier, nous avons présenté au Forum des Associations une exposition sur la grande guerre 1914-1918. De nombreux membres des anciennes familles lucenoises se sont intéressés aux documents.

Nous avons transmis ces documents authentiques, et cartes postales reçues des poilus à l'école de pour les élèves de CM2 afin qu'ils puissent préparer la cérémonie du centenaire de la guerre le 11 novembre.

Jour commémoratif de l'armistice de 1914-1918, les cloches ont sonné comme à l'époque.

Nous avons proposé des Bleuets aux personnes présentes et les dons recueillis ont été de 487.22€. Les anciens combattants feront don de 500€ aux victimes des attentats.



L'arrivé des Sapeurs-Pompiers nous permit de nous rendre au monument aux Morts, Parc de la Mairie.

Mme le Maire, après son allocution, donne la parole aux élèves énoncèrent les 33 morts de notre commune.

Puis ils lirent une très jolie lettre des Conscrits de la Classe 1919 qui étaient appelés au front, ceux-ci écrivaient à Louise PROTON. leur conscrite.

Le Président lut un texte relatant les principaux faits de ces années de guerre et cita le nom des Blessés Lucenois. Il demanda une minute de silence pour tous les morts de toutes les guerres. Après ce moment de recueillement, les enfants du CCE chantèrent La Marseillaise.

Au cours de cette cérémonie, l'Association du Monde Combattant a offert une Médaille du Centenaire de cette guerre à Mme Le Maire. Mme Le Maire a invité les nombreux lucenois à partager le verre de l'amitié.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour l'organisation de cette manifestation et un grand merci à vous tous pour votre générosité lors de la vente des Bleuets.

M. J. TORRET

A Moutemourist Vousier, Executed

[911 Level somered it care material reported warmened vone of its notify warrant, (sudifferent = amment towers six most sense!" and whoma in morner had using to made made for secumptions ont delaide well mouse forevious unfedet for bar convergeless assurt lays Dans la finale doublineers pre nous hanges. la Giorne a empire songé un sons aux sonsesses. de la classe 15. the witers make compayed would dispersement goods on my of heart the work with a change drawn their of annual to the change of more on particular as a facilities of the change of more one of the second of the change of the company change of none out laiers an hand in which, mous to discussons frant. Mindeministe Louis, more Austrian Remoney news June hartest at you wast about somewh had not willle amid , and helite " Emounts! To marin seem closer at a dien pour mouse som Amiddan's tocombet de droger que mone morred lucter an parist water de administration forlisted aming all milimes; give minimized their frames, to

chines E our cultie, document alia fines in benes Courties Courties, document alia fines in benes Courties Courties and forms to mester to prove to prove a factor of the source of the

Ching Ohitippe Collins you and antonin Berthere Chair Jane When Joseph Below Joseph Bayer Shop

ALLE IL MARRY

Unio la classe 19 Unio la Mange des federas

La Bourse aux jouets

Organisée dimanche 18/11 par la classe en 7 a toujours bien du succès





Don du Sang

Du 05 Décembre : un grand merci à tous les donneurs qui se sont déplacés.

Merci aux infirmières



Qui ont assuré une permanence à la maison médicale pour la vaccination contre la grippe les samedis du 19 octobre au 3 décembre 2018.

Fête de la Sainte Barbe







Fête de la Sainte Barbe à la caserne de ANSE - LUCENAY - AMBERIEUX le 8 décembre Le Capitaine D. Verrière a fait le bilan des interventions de l'année soit à ce jour 601, dont 80% de secours à personnes.

Mme le Maire, au nom de l'ensemble des élus des trois communes, a salué l'engagement et le dévouement de nos pompiers volontaires.

Fête du 8 Décembre







Le comité des fêtes accompagné du Père Noël a servi du vin chaud après la procession.



Circulation





MISE EN PLACE DE LA PRIORITE A DROITE sur la RD 30

route de Morancé Route d'Anse

Dans le Brèves du 1er semestre 2018, nous avons informé de la mise en place de la verbalisation électronique sur la commune depuis le 1er juin 2018.

Afin d'être en harmonie avec la plupart des villages, et de faire ralentir sur la RD30 et la route des Crêtes. Les priorités à droite ont mises en place depuis la fin novembre.

Cimetière

Dans le cadre de la règlementation « ZERO PHYTO » les Lucenois sont informés que les espaces inter tombes sont cimentés petit à petit, par notre service technique, afin d'éviter la prolifération des mauvaises herbes et l'entretien fastidieux.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Edito



En cette année 2018, les dossiers lancés par l'équipe élue en 2014, se concrétisent, chacun ayant pris ses marques et l'avenir se dessine.

Les concrétisations d'actions se retrouvent en plusieurs domaines :

- ✓ La petite enfance, où la construction de la deuxième crèche du mandat est achevée sur Moiré. Structure centrale géographiquement, elle regroupe les deux établissements du Bois d'Oingt et de Moiré permettant une rationalisation des coûts de gestion. Dans le même temps, le schéma est actualisé pour s'adapter aux évolutions démographiques.
- ✓ Côté enfance jeunesse le retour de la semaine scolaire de 4 jours, nous a conduit à reprendre la gestion des mercredis
- Les politiques d'accompagnement de l'économie et de l'agriculture sont mises en place. La Communauté est impliquée financièrement aux côtés du monde viticole et auprès des acteurs économiques par ses opérations d'aide. Elle s'engage également sur le projet BORDELAN au sein du syndicat mixte porteur de cette opération. Elle participe également à la réflexion sur le devenir du site de BEAULIEU.
- ✓ Le transport pour les personnes isolées a été étendu et une réflexion est engagée sur le rabattement vers les gares
- La commission environnement qui avait beaucoup travaillé en 2017, pour mettre en place une restructuration du financement des ordures ménagères voit l'aboutissement en 2018, avec la mise en place de la RSO et l'harmonisation des taux sur l'ensemble du territoire. Un taux unique se substitue aux quatre tarifications historiques des différentes Communautés de Communes regroupées en 2014. Ainsi que l'instauration du plafonnement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. C'est-à-dire que sur une Communes aucun ménage ne paiera plus du double de taxe d'enlèvement d'ordures ménagères, ce qui était parfois le cas. Par ailleurs, du fait de la RSO ce taux est généralement en baisse.

La Communauté par ses commissions et ses Vice-Présidents a lancé des dossiers de labellisation du territoire :

✓ Le Geopark Beaujolais, piloté au niveau du Beaujolais par le Syndicat Mixte du Beaujolais qui a vu sa reconnaissance par l'Unesco en avril dernier. Cette labellisation et la reconnaissance par la Région nous incitent à nous engager sur la rénovation du site de PIERRES FOLLES.

Le Label « Pays d'Art et d'Histoire » piloté avec l'agglomération de Villefranche qui permettra de mettre en lumière le patrimoine de nos Communes, et dont le dossier a été finalisé.

Mais aussi des dossiers du quotidien :

- ✓ L'élaboration d'un programme local de l'habitat qui permet de s'interroger sur l'évolution de l'habitat pour les 10 ans qui viennent.
- ✓ La mise en place de la GEMAPI qui avec le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais, le SYRIBT et le Syndicat pour le Développement de la Plaine des Chères, va nous permettre d'améliorer la qualité de nos rivières.
- ✓ Le tourisme avec la fédération des trois offices de tourisme, de Saône Beaujolais, l'Agglomération de Villefranche et Beaujolais Saône Pierres Dorées qui débouchera sur une fusion au 1^{er} janvier 2019.
- ✓ Enfin l'environnement plus large, avec les effets du réchauffement climatique va être pris en compte par l'élaboration d'un PCAET.

Toutes ces actions sans oublier la structuration en cours d'une administration calibrée pour répondre aux besoins qui passe par une réorganisation des services et une redéfinition des postes au sein de l'équipe administrative.

Cette année encore, nous avons mis en œuvre une politique ambitieuse en matière de Petite Enfance, de Jeunesse et de Voirie, sans augmenter les taux de fiscalité, sans avoir recours à l'emprunt. C'est-à-dire que pour la quatrième année consécutive notre Communauté se désendette sur les engagements antérieurs et auto finance son action, synonyme d'une situation financière saine.

Tout ce travail se fait avec une forte implication quotidienne des Vice-Présidents, des élus communautaires et une implication de tous les instants de l'administration communautaire.

Merci à tous ceux qui s'impliquent pour le bien-être de tous.

Daniel PACCOUD

Accueil Atelier et Loisirs

Vacances de Noël 2018

Atelier ACCUEIL des enfants

du mercredi 26 au vendredi 28 décembre du mercredi 2 au vendredi 4 janvier Atelier ouvert aux enfants à partir de 4 ans, de 14h à 16h30, ils pourront peindre, dessiner, modeler, coller à leur envie

contact : Dottori Patrick 75, route de Lachassagne 69480 Lucenay Tél. : 04-74-60-21-58

E-mail: notre.atelier@hotmail.fr www.notreatelier.jimdo.com



Accueil de Loisirs Interco

4 Accueils de Loisirs seront ouvert du 26 au 28 décembre 2018 et du 2 au 4 janvier 2019

Les programmes sur le site de la Communauté de Communes :

https://www.cc-pierresdorees.com/au-quotidien-en-pratique/enfance-et-jeunesse/programmes-vacances-de-noel-2018

Inscriptions

- En ligne sur le "portail famille" du 3/12 à 9h au 9/12 à 20h.(avec identifiants et mot de passe)
- En permanence d'accueil le 12/12 de 17h à 19h sur les lieux des centres

Rappel: Toutes les places d'accueil ne sont pas disponibles en ligne

- → 80% des places sont accessibles par le portail famille
- → 20% des places sont gardées pour les permanences d'accueils

Modalités d'inscription sur :

http://www.cc-pierresdorees.com/au-quotidien-en-pratique/enfance-et-jeunesse/modalites-dinscriptions-des-alsh-interco





Characteristic de portinii Milespiele de Jour e Aus Limites e

Votre proche perd de l'autonomie et se trouve fragilisé(e) par une maladie de la mémoire. ne restez pas seul(e) ! Il existe des salutions à proximité.

POUR TOUT RENDERONIMENT Accord de tour « Aus Lucisies » Nine du Califor - 01600 Regrissie B4.74.00.85.01



- A Littlemopre's cor, project the discounts maken's Factorial SIN DAYLABOOK OF NAME.
- . Lertable out just their out glade.

(retain is summans of horizontal)

or program for adiables attractation at autorisation, day mellon, der recognise garmettare de sefector en sèsacités se theore.

- e Des lame of dettangen as princip more las personnes. Courts and Cognitation assumes to
- 4 LOS SCHOOL SCHOOL SCHOOL ST WARREST MAN ARMADE MAN AR promises intertion of any portion stress.

a other medic flower risks that a financial report of the fire and a substitute of the N were promoted to which you have distinguished throught.



er be jaronisés a combe-

A A STATE OF THE PARTY OF THE P your let author's harden your Park

- reprint two position, one provide was minds, they with the \$ factor permanents.

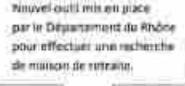
PER PROPERTY NAMED IN COLUMN 1

in creat immunity and desirate of air spelling particular and

m count accounts for pengos more of settleton of medium. matteriore at hitter, parties, represented by allegent and manager miles per hide-

officers found mysterpasts remited made

From the application way restarant a fieldbuttery. d'anni saltineme spettin altrepte sa adaptio and adaptive literal CONTRACTOR OF STREET DESCRIPTION OF PERSONS ASSESSED.





LA MAISON DE RETRAITE QUI ME CONRESPOND A PORTEUDE CLIC WILL BETTE TOMOTORING

FLUS D'INFOL SUIL

want disting it for most being

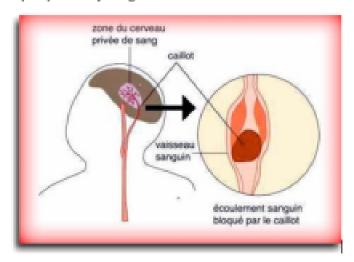


Lettre semestrielle (breves de LUCENAY) est publiée par madame le Maire Valerie DUGELAY

CAILLOT DE SANG/ ATTAQUE CEREBRALE !!!! A LIRE ABSOLUMENT

Autant le reconnaître, car on ne saît jamais de quoi tantôt ou demain sera faît.

Vous pouvez sauver la vie de quelqu'un en partageant cela.



Caillot de sang / attaque cérébrale = AVC - ils ont découvert un quatrième indicateur : la langue

IDENTIFICATION D'UNE ATTAQUE CEREBRALE - AVC : ça ne prend qu'une minute pour lire ceci.

Un neurologue a dit que s'il pouvait soigner une personne victime d'une attaque cérébrale (AVC) dans les 3 heures, il pouvait renverser totalement les dommages... TOTALEMENT.

Il a dit aussi qu'il est difficile de reconnaître une attaque cérébrale, la diagnostiquer et emmener le patient à l'hôpital dans les 3 heures.

RECONNAÎTRE UNE ATTAQUE CEREBRALE - AVC :

Rappelez-vous les 3 étapes, S.T.R. (Les trois premières lettres du mot STROKE (attaque en anglais)

Parfois, les symptômes d'une attaque cérébrale sont difficiles à identifier. Malheureusement, le manque de vigilance est synonyme de désastre dans certains cas.

La victime d'une telle attaque pourrait souffrir de sévères dommages au cerveau si les personnes autour d'elle n'arrivent pas à identifier ces symptômes.

Maintenant, les médecins disent qu'un spectateur peut reconnaître une attaque cérébrale en posant trois questions simples :

S *(smile) Demandez à la personne de SOURIRE.

T *(Talk/Parler) Demandez à la personne de PARLER, dire une phrase simple avec cohérence

(Par exemple, « Il fait beau aujourd'hui »).

R *(raise both arms) Demandez-lui de Lever les deux bras.

Si la personne a des difficultés à exécuter l'une ou l'autre de ces tâches, appelez immédiatement le 112 et décrivez les symptômes à la personne en bout de ligne

NOUVEAU SIGNE D'UNE ATTAQUE CEREBRALE : Tirer la langue !

A NOTER : Un autre signe d'une attaque cérébrale a été découvert :

- Demandez à la personne de « tirer » la langue.
- Si la langue est « tordue », si elle va plus d'un côté ou de l'autre, c'est aussi l'indication d'une attaque cérébrale (AVC).

Un cardiologue a dit que si chaque personne qui reçoit cette information la divulgue à 10 personnes, vous pouvez parier qu'au moins une vie sera sauvée !

PROGRAMME DES ASSOCIATIONS



COMITÉ DES FÊTES DE LUCENAY RÉGLEMENT POUR LA LOCATION DU MATÉRIEL

ARTICLE 1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le comité des Fêtes a une mission d'aide auprès des particuliers et des associations Lucenoises dans l'organisation de leurs manifestations.

Pour ce faire, nous mettons à disposition du matériel dont les bénéfices de la location seront réinvestis afin de remplacer ou compléter le matériel utile à vos manifestations.

Nous avons décidé de faire évoluer les modalités de location et vous proposons le dispositif suivant à compter du 1er janvier 2019.

ARTICLE 2. TARIFS DE LOCATION

•	LA VAISSELLE Forfait annuel	Ε
٠	LES MEUBLES	_
	Forfait annuel	Ē
	Quelle que soit la quantité (à préciser lors de la location)	
•	LE GROS MATERIEL	
	Location à l'unité et à l'événement (pas de forfait annuel)	
	- Friteuse	Ξ
	- Crêpière	Ξ
	- Trancheuse	Ξ
	- Parapluie forain	Ξ
	- Cafetière traiteur grande capacité	
	- Machine Hot-dog 5 €	Ξ

CAUTION

2 Chèques de caution sont demandés obligatoirement à chaque location du matériel

- 50 € pour couvrir le non-retour des ustensiles des crêpières et le nettoyage du matériel y compris le gros matériel
- 500 € pour la location d'un gros matériel.

Dans le but de simplifier les démarches administratives, ces chèques seront conservés toute l'année et retournés en fin d'année civile.

Ces tarifs de location et de caution sont établis et peuvent être révisés à tout moment par délibération du Bureau du Comité des Fêtes.

ARTICLE 3. PAIEMENT DE LA LOCATION

Le paiement de la location et des cautions est à transmettre au Responsable du Comité lors de l'acceptation de la location et dans les conditions demandées lors de cette acceptation.

En l'absence de réception de règlement avant la prise du matériel, la location est considérée comme annulée.

ARTICLE 4. SUPPLEMENTS TARIFAIRES ÉVENTUELS

Une facturation complémentaire (à la valeur de remplacement/réparation) peut être demandée dans les cas suivants :

- Réparation des dégâts constatés sur les matériels
- Remplacement du matériel manquant ou détérioré

ARTICLE 5. DELAIS DE DEMANDE DE LOCATION

Les demandes (formulaire de réservation à l'appui) devront être envoyées au moins 15 JOURS avant le début de la location effective par mail à comitedesfeteslucenay@gmail.com.

Le formulaire de réservation et règlement sont disponibles sur notre page Facebook comitedesfeteslucenay et sur le site de la commune www.lucenay.fr

ARTICLE 6. RETRAIT ET RESTITUTION DU MATÉRIEL

Le locataire devra aller chercher le matériel par ses propres moyens, aux jours et heures transmis par le Responsable du Comité.

Le chargement du matériel au départ et au retour de celui-ci incombe uniquement au loueur et non au Comité des Fêtes. En effet, le Comité des Fêtes n'est nullement assuré pour le chargement et l'arrimage du matériel dans les véhicules des locataires.

Il appartient à chaque locataire de vérifier l'état du matériel au moment du retrait.

Le matériel devra être retourné propre et dans son emballage d'origine.

La restitution se fera dans les mêmes conditions.

ARTICLE 7. RESPONSABILITÉS ENVERS LES TIERS

Les utilisations du matériel loué sont placées sous la responsabilité exclusive du locataire à qui il appartient de contracter les assurances pour couvrir sa responsabilité civile, lors de l'utilisation et du transport, notamment envers les tiers et envers le Comité des Fêtes.

Le matériel est sous l'entière responsabilité de la personne morale ou civile qui l'emprunte, dès sa sortie du local pour le montage, les branchements et l'entretien.

ARTICLE 8. PRIORITÉ DE LOCATION

Lorsque le Comité des Fêtes organise une manifestation et qu'une Association ou un particulier veut du matériel, le Comité des Fêtes est prioritaire.

ARTICLE 9. PERIODE DE FERMETURE

La location du Comité des Fêtes est fermée aux périodes suivantes :

- du 24 décembre au 2 janvier de chaque année
- 3 semaines en été (les dates sont diffusées chaque année sur la page Facebook au mois de juin)

ARTICLE 10. ACCEPTATION DU RÉGLEMENT DE LOCATION

<u>Aucune location de matériel ne pourra être consentie au locataire sans sa signature au bas de ce document</u> qui implique la connaissance et l'acceptation sans réserve du présent règlement de location. Il devra être retourné avec le formulaire de location.

M (Nom et prénont	Associatio
Date	Signature



COMITE DES FETES DE LUCENAY FORMULAIRE DE RESERVATION DU MATERIEL

à retourner à comitedesfeteslucenay@gmail.com, suivi du règlement

Contact : I	Tél∶ <u>I</u>
Association ? Oui* I	Non* I Nom assoc I
Manifestation concernée :	I
Date manifestation :	I

VAISSELLE

VAISSELLE Matériel	Quantité disponible Quantité Réservé au Comité des Fêtes			
		souhaitée	Quantité louée (si différente)	Restitution (indiquer si problème)
Verre ballon 14 cl : caisse de 36 verres	15 (soit 540 verres)	I		
Verre petit pieds : caisse de 36 verres	4 (soit 144 verres)	I		
Assiette + couverts	35	I		
Broc	45	I		
Plateau service	30	I		
Plateau inox : grand modèle	8	I		
Plateau inox : petit modèle	6	I		
Faitout	1	I		
Plat aluminium pour frites : grand modèle	1	I		
Plat aluminium pour frites : petit modèle	1	I		

MEUBLES (et divers)

Matériel	Quantité disponible	Quantité	Réservé au Comité des Fêtes	
		souhaitée	Quantité louée (si différente)	Restitution (indiquer si problème)
Table	15	I		
Banc	25 I			
Chaise pliante	30	I		
Chaise	30	I		
Table grand modèle (3 mètres)	3	I		
	Div	ers :	•	
Cercueil pour enterrement des classes	1	I		
Tablier limonadier Lucenay	1	I		
Flèche Parking		I		
Paper-board	1	I		

GROS MATÉRIELS

Matériel	Quantité disponible Quantité Réservé au Comité des Fête		mité des Fêtes	
		souhaitée	Quantité louée	Restitution
			(si différente)	(indiquer si problème)
Friteuse	1	I		
Crêpière électrique	2	I		
Trancheuse	1	I		
Parapluie forain	5	I		
Cafetière traiteur : 36 tasses	1	I		
Cafetière traiteur : 40 tasses	1	I		
Cafetière traiteur : 100 tasses	1	I		
Machine à Hot-Dog 3 pics	1	I		
Machine à Hot-Dog 4 pics	1	I		

^{*} barrer la mention négative



Venez faire la fête avec la Classe en

Samedi 19 janvier Remise des Cocardes à la salle Polysons à 19h Vendredi 1^{er} février Retraite aux Flambeaux (Défilé Humoristique)

19h: Rassemblement devant la salle Polysons

20h : Départ du Défilé (1)

Suivi du Bal à la salle Polysons (vers 21h)

Samedi 2 février Messe des conscrits à l'église de Lucenay à 18h
Dimanche 3 février Journée des Conscrits

9h: Photos sur le parking de la Mairie

11h: Vague (2) dans le village avec une surprise
12h: Vin d'honneur à la salle des Pierres Blanches

14h : Banquet des Conscrits à la salle Polysons suivi du Bal à 20h

Lundi 4 février Retinton

12h: Rendez-vous à la salle Polysons pour un repas au restaurant (à

déterminer)

Vendredi 8 février Enterrement à la salle Unison à 19h

Les conscrits de la Classe en 9 vous réserve une



lors de la vague, suivez les bien jusqu'au bout.

Départ salle Polysons route de l'Azergues puis rue du Puits de la Ville, traversée de la départementale et remontée rue du Centre en direction du cœur du village, passage devant l'Eglise, poursuite rue du Plantay, retour à la salle Polysons par la rue du Stade.

Départ place de la Mairie vers le centre du village par l'Ancienne Grande Rue jusqu'à l'Eglise, poursuite rue du Plantay jusqu'à la départementale puis direction salle des Pierres Blanches en passant par la Mairie et le cœur du village pour le Vin d'honneur.

Pour toutes informations: classeen9lucenay@gmail.com ou Jean-Yves Fayet (président) au 06.12.49.63.31

⁽¹⁾ Parcours du Défilé du vendredi

⁽²⁾ Parcours de la Vague du dimanche

Les Talents de Lucenay



Notre prochaine exposition aura lieu les 18-19 mai 2019

Si vous pratiquez une activité artistique ou artisanale : chant, peinture, dessin, sculpture, couture, poterie ... venez nous rejoindre.

L'association « Les Talents de Lucenay » vous propose également:

- Des rencontres en chansons dirigées par Inès les jeudis soir.
- Des visites culturelles de musées, sites, monuments...
- Des bénévoles de notre association interviennent, ponctuellement, auprès des enfants du périscolaire pour des initiations au chant ou aux arts plastiques.



Visite du couvent de la Tourette Le Corbusier

Contacts: talents.lucenay@gmail.com - Laurence Fourrichon: 0677529625 - Michèle Chuzeville: 0664117010

Classe en 1

CONSCRITES, CONSCRITS DE LA « 1 »

Nées, nés de l'an 1 à l'an 2011

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le vendredi 04 janvier 2019

20h01 – salle SIVOM (sous vestiaires du stade)
TOUTE PERSONNE NÉE EN « 1 » PEUT PATICIPER À CET ÉVÈNEMENT
(Entrée gratuite et sans obligation d'adhésion à l'association)

Objet:

- Bilan moral et financier 2018
- Prévisions et organisation 2019
- Appel cotisation
- Échanges divers

Nous clôturons par le traditionnel mâchon de la 1

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre:

Sylvain SOLERTI - tél : 06 44 30 40 50 / Stiven CHERVET – tél : 06 73 79 83 87 Ou nous laisser un message par mail à notre adresse : la1delucenay@orange.fr



Patrimonia de Lucenay

Malgré une présence quotidienne sur le terrain, la **section biodiversité de Patrimonia** a connu en février mars une saison bien décevante car le nombre de batraciens candidats à la reproduction dans l'étang des Terres Morel a diminué drastiquement. Phénomène épisodique ou bien tendance lourde, nous sommes dans l'expectative et attendons fin févier pour voir.

A l'occasion du centenaire de la fin de la Grande Guerre, la **section Patrimoine bâti** de Patrimonia, a commencé le 9 juin un **toilettage du monument aux morts** de Lucenay par une température de 37°. Nos vaillants poilus ont en effet bien mérité que 100 ans plus tard, les monuments témoins de leur sacrifice soient en parfaite condition le jour de la commémoration; en tout cas, nous ne pouvions faire moins; il s'agit autant du devoir de mémoire que du maintien du patrimoine. Il faut noter que la photo de notre monument a été affichée aux grilles de la préfecture parmi les 13 monuments sélectionnés.

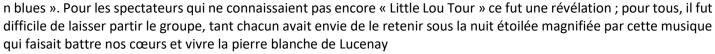
Le matériel étant en ordre de marche, nous avons continué par le nettoyage des 7 croix des chemins qui retrouvent

ainsi leur blancheur initiale, opération terminée le 27 octobre par une température de 7°.

A Patrimonia la canicule nous emballe car au mois d'août, non seulement l'activité n'a pas molli mais nous sommes passés à la vitesse supérieure car l'objectif était notre présence aux **journées européennes du Patrimoine, JEP**. De plus, nous avons encore changé de braquet pour faire face au désengagement de notre partenaire principal. Résultat, la mobilisation de l'équipe a été encore plus forte ; les membres de Patrimonia, qu'ils soient de Lucenay, de Lyon ou d'ailleurs, se sont retrouvés au coude à coude avec MC Pépin et des membres du Comité des fêtes qui n'ont pas voulu nous laisser tomber.

Les JEP 2018 ont donc permis à Patrimonia d'offrir gratuitement aux Lucenois et aux autres visiteurs de notre belle carrière de pierres blanches, un spectacle le samedi soir et une journée médiévale le dimanche 20 septembre.

Samedi 19 septembre, le Concert du « Little Lou Tour », nous a fait voyager dans le temps par son ambiance « Jazzy rock » et dans l'espace par ses « Rythm'



Dimanche 20 septembre, à l'occasion des JEP, Patrimonia était à pied d'œuvre dès potron-minet pour transformer notre écrin de pierres blanches en champ de foire de l'époque des troubadours. La section danse de Patrimonia a eu l'occasion de se produire à plusieurs reprises et d'entrainer le public dans des rondes médiévales mais pas seulement. Les Infâmes des Rives du temps, ont mis leurs talents à la disposition de notre jeunesse lors des initiations à l'escrime et ont fait frémir tous les âges au cours des démonstrations de combats médiévaux. La compagnie médiévale, Claveyson Cantores, forte de neuf personnes qui aiment chanter et faire de la musique dans une ambiance simple et détendue, a retenu notre attention par la beauté de ses costumes et sa rigueur dans la pratique d'un répertoire amusant, joyeux, voire gaillard. L'Académie de Villefranche, par la voix de sa vice-présidente, Madame Vogelgesang, nous a présenté la Charte



de Villefranche, aussi vieille que le marché puisque c'est elle qui lui a donné naissance ; une demi-heure de plaisir intellectuel pour bien nous ancrer dans la période que nous vivions. Comme l'an dernier les artisans de Lucenay et ceux de passage, dont nos fidèles habitués de « **Draconyr »**, tailleurs de pierres, vannerie, Haubergerie, cuir, ont su divertir plus de 300 visiteurs qui ont pu apprécier les charmes de notre « Geosite ».

Dans le cadre de nos relations avec les associations voisines, Patrimonia a participé le 27 septembre à un voyage à **Alésia** sur les traces de Vercingétorix et à Montbard à la rencontre de Buffon ainsi qu'à plusieurs visites de monuments locaux tels le château du Sou où la chapelle Saint Paul à Arnas.

Pour la section gastronomique animée par le chef étoilé Jean Brouilly et le Compagnon du Beaujolais Denis Chilliet, du château de Buffavent, 23 personnes ont participé, ce 26 octobre, au banquet annuel sur le thème des plats de saison et des accords mets et vins. Cette soirée hautement conviviale ne marque pas la fin de la saison puisqu'une visite des halles Paul Bocuse, guidée par Jean Brouilly, est d'ores et déjà en cours de préparation.



Classe en 0



CLASSE EN ZERO

COORDONNEES INDISPENSABLES

classe-en-zero.lucenay@laposte.net

Hommes, Femmes, Enfants,

Votre date de naissance se termine par un zéro ?

Vous êtes nouveau, (ancien) occupant de Lucenay?

Vous souhaitez participer à une fête légendaire du village ?

Faites-vous connaître auprès des responsables des décades* des classes en zéro, et participez à

« LA FETE DES CONSCRITS DE LUCENAY »

PARTICIPEZ A LA PROCHAINE REUNION:

Samedi 19 Janvier à 11h - SALLE SIVOM (stade)

*renseignements, et inscription auprès des responsables des Décades :

Né(e) en 2010	Aurore VEDRINE	aurore.vedrine@gmail.com
Né(e) en 2000	Yoan Liebl	yoan@lxfrance.com
Né(e) en 1990	Andréa VERRIER/ Alexandre JUST	csvdede@hotmail.fr alexandrejust@outlook.com
Né(e) en 1980	Marielle DELPORTE / Céline MARION	sylvain.delporte@orange.fr
Né(e) en 1970	Christelle PICHON	pichonchris2000@yahoo.fr
Né(e) en 1960	Nadège DARNAUD / Pascal JUST	ndarnaud@aol.com
Né(e) en 1950 – 1940 -1930	Adeline VOLLE	classe-en-zero.lucenay@laposte.net

N'hésitez pas, rejoignez nous

Les professionnels de santé du CABINET MEDICAL

vous accueillent 534 rue du Stade à LUCENAY

FRANGE HADRIEN Médecin généraliste 04-74-66-83-06 DUBOIS-DENARD SOPHIE Chirurgien-dentiste 04-74-67-14-44

CORNET Elisabeth Médecin généraliste, Phytothérapie, Nutrition 04-74-67-45-23 LAPEZE FRÉDÉRIC Masseur Kinésithérapeute 04-74-60-00-21 <u>f.lapeze@wanadoo.fr</u>

SANDRIN LAURENCE Infirmière 04-37-55-08-92 CHAMPOMIER Anne-Laure Ostéopathe 06-98-14-92-27 / 04.74.07.47.55

SEGUINE FARGEOT AGNÈS Infirmière 04-37-55-08-92 MISSIRE Annabelle Réflexologue 06-76-53-09-82 www.anareflexologie.jimdo.com

Mme GIRARDON Marie-Pierre Psychologue, psychothérapeute et hypnose 04-74-07-43-97 www.psychologue-girardon.fr TRIVIDIC Morgane.
Sophrologue 06 64 93 24 22
morganetrividic@sophro-rh.fr



PHARMACIE DE Garde Composer le 32-37

TAXI-AMBULANCE DES PIERRES DOREES. Tous types de transports sanitaires. THOMAS Eric Ambulancier: 04-74-60-06-58

